



Union syndicale de la santé et de l'action sociale C.G.T. du Cher

8, Place Malus - 18000 BOURGES

Tél. - 02.48.50.55.38

E mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

SEGUR à encaisser et le reste aussi !

L'incompréhension et la colère sont les maîtres mots de nos collègues du médico-social.

En effet comme prévu dans l'accord Ségur (que la CGT n'a pas signé), les agents des services médico-sociaux, comme la MAS de Dun-sur-Auron ou le SSIAD de l'hôpital de Saint-Amand, n'ont pas droit à la prime de 183 €uros.

Comment ces services, déjà si difficiles, autant physiquement que psychologiquement, vont-ils réussir à recruter ?

Mais malheureusement les mauvais coups ne s'arrêtent pas à cette prime qui crée une inégalité de traitement au sein de la Fonction Publique Hospitalière !

Dans le Ségur, ce sont tous nos droits qui sont attaqués :

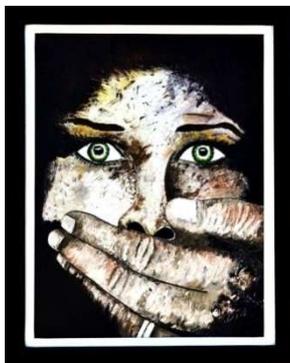
- **Dérégulation du temps de travail : attaque des 35h, avec annualisation du temps de travail (le temps de travail hebdomadaire sera ajusté en fonction de l'activité variant entre 32 et 40h par semaine, sans possibilité de refuser) ; réduction à 11h au lieu de 12 de la durée de repos quotidien ; l'encouragement aux heures supplémentaires**
- **Fin du statut avec contractualisation à outrance (le statut protège et garantit l'égalité de traitement)**
- **Fin de la prime annuelle remplacée par une prime au mérite**



Au Ségur se rajoute :

- **La loi de transformation de la Fonction Publique qui, entre autre, depuis début septembre, permet de licencier un fonctionnaire.**
- **Le vote par les députés d'un « forfait urgences » de 18 €uros pour tous ceux qui ne seront pas hospitalisés ! Encore un obstacle à l'accès aux soins !**

Masqués



mais pas muselés

Pour lutter contre toutes ces injustices et ces aberrations, la CGT revendique :

- **Augmentation de salaire de 300 €uros pour tous**
- **Dégel du point d'indice**
- **Egalité de traitement du fonctionnaire**
- **Revalorisation des grilles salariales dès aujourd'hui**
- **Embauches massives de personnels qualifiés dans tous les corps de métiers**
- **Arrêt des managements autoritaires et délétères**
- **Reconnaissance de la COVID en maladie professionnelle**
- **Arrêt des fermetures de lits et de services**
- **Ouvertures de lits à la hauteur des besoins**
- **Retrait de la loi « ma santé 2022 »**
- **Retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique**
- **Arrêt de la T2A**

**LA CGT SANTE ACTION SOCIALE DU CHER APPELLE
TOUS LES SALARIES ET LA POPULATION
A LA GREVE ET AU RASSEMBLEMENT**

LE 5 NOVEMBRE 2020 A 10H30

devant la Préfecture du Cher (Place Marcel Plaisant)



Audience avec le Préfet à 11h